



EVALUATIONS D'ÉCOLES : C'EST TOUJOURS NON!

Les organisations syndicales CGT éduc'action 33, SNUDI FO 33, SUD Education 33 continuent de s'opposer aux évaluations d'école, en ce qu'elle sont un outil de management destiné à mettre les écoles et les personnels en concurrence. Elles en revendiquent l'abandon. Il est toujours possible pour les écoles engagées dans ce dispositif, d'en sortir.

Aucune école ne doit être contrainte de mettre en œuvre ces évaluations d'école.

En outre aucun texte réglementaire ne permettant d'imposer ces évaluations, dès 2022 les organisations syndicales s'étaient adressées à la DASEN pour demander un ajournement de la participation des écoles.

Nos organisations syndicales apportent donc leur soutien à toutes les écoles qui continueront de refuser ces évaluations (motions avec copie au syndicat, audiences...), et les invitent à prendre contact avec l'intersyndicale pour faire valoir leur statut.

L'intersyndicale accompagnera les écoles qui décideront de s'engager dans cette voie comme plusieurs écoles l'ont déjà fait !

En 2023, La Rectrice de l'académie de Créteil affirmait en CSA de rentrée :

« Les évaluations d'écoles ne peuvent pas être imposées »

Continuons à intervenir à tous les niveaux pour leur abandon !

